

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Autenne Alexia ; Van Hecke Elisabeth ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>La première partie examine les fondements économiques des questions vues dans les autres cours de la finalité : fondements de la nécessité d'un ajustement permanent aux conditions économiques changeantes ; impact de la séparation du pouvoir et de la propriété sur les performances ; impact de l'ouverture aux échanges internationaux sur la mobilité des biens et des facteurs de production La deuxième partie est consacrée à l'examen de la théorie des coûts de transaction et de la théorie de l'agence qui permettent de comprendre, d'une part, quand et pourquoi une activité économique est organisée au sein d'une entreprise (internalisation) plutôt que par le biais de transactions externes sur un marché (externalisation), et, d'autre part, la motivation du recours à des mécanismes de participation des travailleurs aux bénéfices et capitaux de l'entreprise. La troisième partie est consacrée aux imperfections et échecs de l'économie de marché et à leurs impacts sur les stratégies et modes d'organisation des entreprises. Rôle du pouvoir de marché et de l'efficacité dans les stratégies de croissance externe, distinction entre bien privé et bien public et lien avec la notion d'entreprise privée/publique/publique autonome, spécificité du bien " information "</p> <p>Le cours s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire droit-économie. Les cas pratiques et questions d'actualité sont choisis en concertation avec les enseignants des autres cours de la finalité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Donner aux étudiants qui choisissent la finalité entreprise une formation économique leur permettant de comprendre les enjeux économiques sous-jacents aux différents cours de la finalité, en particulier les cours de droit des structures et de droit des ressources humaines de l'entreprise. Ce cours fait partie d'une finalité cohérente. Les titulaires des cours de la finalité forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Dans toute la mesure du possible et compte tenu du nombre des étudiants inscrits, le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives. Le titulaire illustre son cours d'exemples et invite les étudiants à appliquer la connaissance nouvellement acquise à des situations concrètes.</p> <p>1</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Les étudiants sont évalués sur la base d'une double prestation.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen écrit ou oral en fonction des années et des sessions. 2. La réalisation d'un travail de groupe <p>Le travail vaut pour 25% de la note et l'examen écrit pour 75%. Toute note à partir de 10/20 pour le travail est définitivement acquise. L'étudiant qui n'aura pas présenté de travail ou qui aura obtenu une note inférieure à 10/20 pour son travail aura l'obligation de représenter ce dernier, sa note de l'examen écrit étant reportée à la seconde session et l'évaluation à la session de janvier correspondant à une cote de présence (soit 0/20). A l'inverse, l'étudiant qui aura réussi le travail avec une note supérieure à 10/20 mais qui, suite à son échec à l'examen écrit, obtient une évaluation globale inférieure à 10, pourra, s'il le souhaite, se réinscrire à une session ultérieure et représenter uniquement l'examen écrit.</p> <p>S'il apparaît une différence évidente d'implication d'un même groupe pour la réalisation du travail, une évaluation différenciée au sein de celui-ci sera appliquée.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Ce cours comporte des séances qui se donnent au premier quadrimestre le lundi de 10h45 à 12h45 ainsi que la réalisation d'un travail de groupe qui donne l'occasion aux étudiants d'appliquer à un cas empirique les concepts vus au cours .</p> <p>L'enseignement est magistral mais favorise l'interaction. Chaque année l'un ou l'autre conférencier est invité à partager son expérience théorique ou empirique.</p>
Contenu	<p>Ce cours faisant partie de la finalité entreprise, porte sur les fondements économiques de tout ou partie des thématiques développées dans les autres enseignements de la finalité: droit des structures de l'entreprise, droit des ressources humaines de l'entreprise, droit du patrimoine et droit de la concurrence européenne.</p> <p>L'objectif est d'amener les étudiants à réfléchir sur le contenu des concepts utilisés dans les autres cours de la finalité et de leur donner un aperçu des théories économiques sous-jacentes.</p> <p>Ce cours n'est ni un cours d'économie, ni un cours de droit. Il cherche à expliquer et confronter les approches économiques et juridiques liées aux comportements des entreprises et à leur mode d'organisation pour comprendre la nature des concepts utilisés en droit et le contenu d'un certain nombre de règles de droit qui leur sont applicables.</p>

Ressources en ligne	Les supports de cours sont communiqués via Moodle. Des notes de cours, les présentations ppt ainsi qu'une liste d'articles de références y sont rendus disponibles.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Le cours est géré via Moodle Toutes les indications bibliographiques sont reprises sur Moodle.
Autres infos	Il n'y a pas de pré-requis spécifique, si ce n'est le cours d'introduction à l'économie politique.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		